



DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE

Règlement Challenge Beach Soccer



Article 1 :

Le tournoi se déroulera le **samedi 15 juin 2018**. Les matchs débiteront à 9h30 précises à la plage des Amiets en Cléder. **Les équipes sont convoquées à la table de marque** à 9h00 pour les garçons comme pour les filles en seniors et à **9h45 pour les U11 gars et filles**.

Article 2 :

Par respect pour l'environnement, les **bouteilles en verre sont interdites** sur la plage au risque de **disqualification de l'équipe**.

Article 3 :

Le port des **chaussures** est **interdit**. De l'elastoplast sera vendu sur place pour protéger les pieds des joueurs.

Article 4 :

Les équipes seront composées de 5 joueurs + 2 remplaçants qui devront **OBLIGATOIREMENT** rester **ASSIS** sur les bancs de touche pendant les matchs chez les seniors et de 6+4 remplaçants chez les U11.

Article 5 :

L'ensemble des joueurs et des joueuses doivent être licenciés. En U11F, il est possible d'avoir deux joueuses U12F. En U11G et U11F, il est possible de surclasser trois joueuses U9.

Article 6 :

Les tacles sont strictement interdits et seront sanctionnés d'un carton jaune (exclusion temporaire de 2 min). Tout comportement irrespectueux vis-à-vis du corps arbitral pourra lui aussi entraîner une exclusion temporaire de 2 minutes du fautif.

Article 7 :

Le nombre minimum de joueurs est de 3, si une équipe est réduite à **moins de 3 joueurs** à cause d'un trop grand nombre d'exclusion, le match sera perdu par **forfait**.

Si un joueur reçoit un **carton jaune**, il sera **exclu** temporairement du match pour une durée de 2 minutes. Si un joueur reçoit un **carton rouge**, il ne pourra être remplacé et sera **exclu de la suite du tournoi**.

Article 8 :

Les **touches** seront effectuées à la **main** à l'endroit où est sorti le ballon.

Article 9 :

Un gardien ne pourra pas se saisir du ballon à la main sur une passe intentionnelle effectuée du pied par un de ses coéquipiers au risque de se voir sanctionner d'un penalty.

Article 10 :

Les buts marqués directement sur un dégagement du gardien à la main ou sur un renvoi aux 6 mètres ne seront pas valables.



DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

Si un tel but est marqué, le ballon sera rendu au gardien adverse qui effectuera un renvoi aux 6 mètres.
Les renvois aux 6 mètres sont effectués à la main

Article 10 :

En zone offensive tous les **coups francs** sont **directs** et **TOUS les joueurs devront se placer derrière le tireur.**

Article 11 :

La durée des matchs est de 10 minutes sans changement de côté.

En cas d'absence d'une équipe à l'heure où doit débiter son match, le match sera perdu par forfait sur le score de 10-0.

Aucun retard ne pourra être toléré à cause des impératifs dus aux marées.

Le coup d'envoi des rencontres ainsi que le coup de sifflet final seront donnés de la table de marque.

Article 12 :

Les points sont attribués comme suit :

- Victoire : 4 points.
- Match nul avec buts : 3 points.
- Match nul sans buts : 2 points.
- Défaite : 1 point.
- Forfait : 0 point.

En cas d'égalité à l'issue des poules il sera procédé comme suit :

- Egalité entre 2 équipes :
 - 1/Goal-average particulier ;
 - 2/Goal-average général ;
 - 3/Meilleure attaque ;
 - 4/Meilleure défense ;
 - 5/Série de 3 tirs aux buts.
- Egalité entre 3 équipes ou plus :
 - 1/Goal-average général ;
 - 2/Meilleure attaque ;
 - 3/Meilleure défense ;
 - 4/Série de 3 tirs aux buts

Pour les U11, un match de classement clôturera la journée

Article 13 :

Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vols ou d'accident pouvant intervenir pendant le tournoi.

Article 14 :

Il n'y aura pas de classement affiché et annoncé en fin de journée. Tous les enfants seront récompensés de manière identique.